

Les Compagnons Bâisseurs

En France, les Compagnons Bâisseurs sont nés en 1957, pour accompagner des personnes démunies à construire des maisons décentes. Dès l'origine, cette action est rendue possible par la mobilisation de jeunes volontaires. L'association a rapidement pris une dimension internationale, en se développant notamment dans plusieurs pays d'Europe.

Aujourd'hui, il existe **une association nationale et six organisations régionales** en France :

- Aquitaine,
- Bretagne,
- Centre,
- Languedoc-Roussillon,
- Provence.
- Ile de la Réunion

L'Association a pour objectif de contribuer à la **résolution des problèmes sociaux, en particulier ceux liés à l'habitat**. Nous intervenons par des actions de chantier, d'animation, d'insertion et de formation.

Dans le cadre de ces actions, l'association vise à la **prise en charge par les intéressés eux-mêmes de leurs propres problèmes**. Elle poursuit de fait une action éducative dans la **dynamique d'une solidarité à bâtir ensemble**. Les Compagnons Bâisseurs proposent des solutions techniques adaptées à la réalité sociale et aux besoins économiques spécifiques à chaque situation.

Dans le souci d'une meilleure compréhension entre les peuples et d'une plus grande efficacité dans l'action, l'association favorise toute action permettant les **échanges internationaux**.

Rejoignez-nous !

Dans un premier temps contactez-nous, nous vous ferons parvenir un formulaire de candidature.

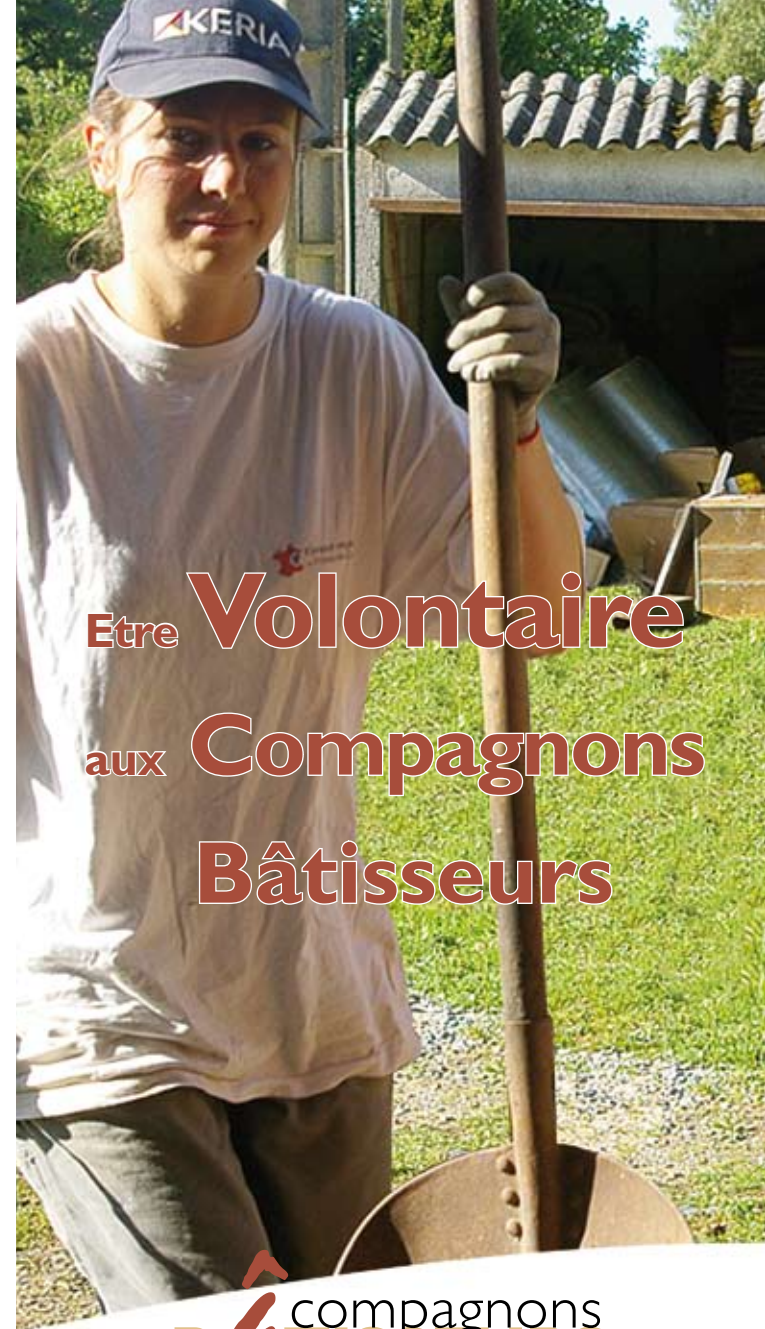
Un cursus d'accueil pourra ensuite vous être proposé avant la formalisation de votre engagement par un contrat de volontaire.


compagnons
BÂISSEURS

ASSOCIATION NATIONALE

une solidarité à bâtir.

22 rue de la Donelière - 35000 Rennes
Tél.: 02 99 02 60 90 - Fax : 02 99 02 60 70
cbvolontariat@compagnonsbatisseurs.org



Etre **Volontaire**
aux **Compagnons**
Bâisseurs


compagnons
BÂISSEURS

ASSOCIATION NATIONALE

une solidarité à bâtir.



Une expérience ouverte à tous et à toutes

Les Compagnons Bâisseurs accueillent sous le statut de volontaires des jeunes, filles et garçons âgés de 18 à 30 ans, résidant en France ou venant de l'étranger, qui souhaitent consacrer 6 à 12 mois renouvelables au service des objectifs de l'association. Les volontaires sont issus de parcours divers, avec ou sans formation préalable à leur engagement. Ils sont accueillis sous différents statuts et programmes : **le Service Civique, le Service Volontaire Européen, et le Service Social allemand.**

La volonté de s'engager

L'engagement des volontaires s'inscrit dans une solidarité concrète, à travers la réalisation de différentes missions :

- La **participation à des chantiers de réhabilitation ou de construction** de logements aux côtés des habitants ;
- La réalisation d'**ateliers collectifs sur l'amélioration du logement** avec les habitants ;
- La participation et l'animation de **chantiers de bénévoles** (chantiers WE, chantiers internationaux d'été) ;
- La **promotion et l'accompagnement de l'engagement volontaire et bénévole.**

Travailler autrement

Les volontaires travaillent en équipe de 2 à 10 personnes, en milieu urbain ou en milieu rural, dans l'une des organisations régionales Compagnons Bâisseurs. Une partie du volontariat peut être réalisée dans les autres organisations membres du réseau national ou international des Compagnons Bâisseurs. Les volontaires interviennent en lien avec les permanents et animateurs techniques de l'association, ainsi qu'avec les partenaires des actions menées. L'activité des volontaires revêt un engagement personnel et collectif sur l'ensemble du projet associatif, qui le distingue d'une intervention de professionnels.

Un mode de vie collectif

Les volontaires partagent une **vie collective dans un lieu de vie commun**, pendant toute la durée de leur volontariat, ou de manière ponctuelle. Cet investissement parfois exigeant, leur offre un indéniable terrain d'expérience et de responsabilisation ainsi que d'échange et de partage.

L'ensemble des volontaires actifs dans les organisations régionales forme un **collectif national de volontaires**, qui est amené à se rencontrer et à **réaliser des projets communs**. Il participe également aux **décisions politiques de l'association** notamment par le biais de représentants des volontaires aux Conseils d'Administration et aux Assemblées Générales.

Se former et construire son parcours

Les volontaires participent à des **stages de formation** à différentes étapes de leur volontariat qui leur permettent :

- d'échanger sur leurs expériences et leurs projets personnels et collectifs
- d'enrichir leur compréhension du projet associatif et de la vie civile et sociale
- d'acquérir des **compétences techniques dans les différents corps d'état du bâtiment**, en complément de celles qu'ils acquièrent sur le chantier

Accompagnés par leurs référents au niveau local et national, les volontaires construisent leur projet d'après-volontariat en s'appuyant notamment sur la **valorisation des compétences** qu'ils acquièrent au travers de leur engagement associatif.

Cadre du volontariat

- Contrat de Service civique, ou Service Volontaire Européen, ou Service Social allemand
- Versement d'une indemnité mensuelle et prise en charge de la couverture sociale
- Durée : 6 à 12 mois, renouvelable
- Engagement à plein temps.

